

## CONVOCAION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie le 30 mars 2022, à 20 heures 30.

Ordre du jour :

- Compte de gestion 2021.
- Compte administratif 2021.
- Affectation du résultat.
- Vote des taux d'imposition.
- Vote du budget 2022.
- Questions diverses.

•En Mairie, le 23 mars 2022

---

### CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas VIROT.

Présents : Franck BARRET, Michelle COMBET BLANC, Colette CONTET, Bénédicte MAUSSIRE, Pascal MENNESSIEZ, Thomas PARICAUD, Aurélien THEVENOT, Lionel VALDENNAIRE, Nicolas VIROT.

Absents excusés : Annick GUILLAUMOT, Vincent TERREAUX.

Absent non excusé :

Bénédicte MAUSSIRE a été élue secrétaire.

#### ➤**06/2022 Compte de gestion 2021**

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ,

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.

2 / Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le conseil municipal déclare à l'unanimité que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 pour le budget communal par le trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Pour 9

Contre 0

Abstention 0



➤ **09/2022 Vote des taux d'imposition**

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes au titre de l'année 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter les taux pour l'année 2022 comme suit :

Taxe foncière bâti : 34.75 %  
Taxe foncière non bâti : 34.11 %

Pour 9

Contre 0

Abstention 0

➤ **10/2022 Vote du budget 2022**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget commune tel que présenté par Monsieur Nicolas VIROT, Maire.

Ce document est consultable en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Pour 9

Contre 0

Abstention 0

➤ **Questions diverses**

Le 22/05/2022 « le tour Haute-Saône » passera à Chariez.

Le 18/09/2022 « 42<sup>ème</sup> rallye de la Haute-Saône » ASA Luronnes.

Franck BARRET	Michelle COMBET BLANC	Colette CONTET	Annick GUILLAUMOT  <b>ABSENTE EXCUSEE</b>
Bénédicte MAUSSIRE	Pascal MENNESSIEZ	Thomas PARICAUD	Vincent TERREAUX  <b>ABSENT EXCUSE</b>
Aurélien THEVENOT	Lionel VALDENNAIRE	Nicolas VIROT	